



# Le pâturage des brebis dans les pommeraies

Le pâturage des brebis sous les pommiers présente peu de contrainte si ce n'est de vérifier que les brebis n'endommagent pas les arbres.

## Dégâts sur les arbres : à surveiller de près !

Il est nécessaire de vérifier très régulièrement que les brebis ne mangent pas l'écorce des arbres. Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas faire pâturer de béliers ou d'agneaux sous les pommiers, ces derniers attaquant les branches des arbres. Chez les brebis, ce problème est surtout observé lorsque la ressource en herbe n'est pas suffisante, lorsque le temps est pluvieux ou bien lorsqu'elles stagnent sur une même zone, à proximité des auges par exemple si elles reçoivent du concentré. Enfin, disposer d'un système d'irrigation suffisamment haut, à 80 cm de hauteur minimum, évite qu'il ne soit pas endommagé par les animaux. La Shropshire est une race réputée pour ne pas s'attaquer aux arbres. Des expériences positives sont également réalisées avec d'autres types génétiques.

De plus, en respectant les mêmes règles de pâturage que sur les prairies, les risques d'endommagement des pommiers sont amoindris. En effet, la proportion de brebis qui mange en hauteur est très faible (graphe ci-contre). Ces règles sont les suivantes :

- un niveau de chargement instantané (densité d'animaux à un moment donné) d'environ 80 brebis par ha,
- un temps de séjour par parcelle entre 5 et 8 jours,
- une hauteur de sortie de 5 cm au moins.

## Herbe en interrang

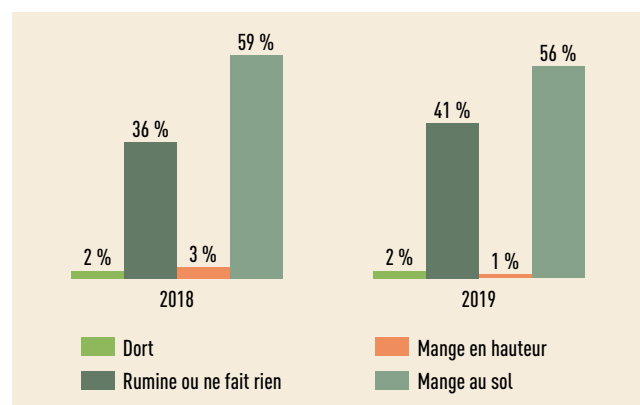
Une excellente valeur alimentaire avec 0,92 UFL, 135 g de PDIN et 109 g de PDIE par kg de matière sèche<sup>1</sup>.



Les brebis passent le plus clair de leur temps à manger l'herbe entre les rangs

## COMPORTEMENT DES BREBIS

(Observations sur deux jours consécutifs entre 8h et 18h)



Source : CIIRPO 2019<sup>1</sup>



La consommation de pommes ne pose pas de problème sanitaire.

## Excès de cuivre : peu de problèmes

Dans les pommeraies traitées au cuivre, l'herbe peut ne présenter aucun risque sanitaire ou bien concentrer des niveaux qui peuvent être jusqu'à 6 fois supérieurs au seuil de toxicité. Et pourtant, même si la prudence reste de mise, aucun éleveur enquêté<sup>1</sup> n'a relaté de problème sanitaire de ce type sur son troupeau. Ce constat peut s'expliquer par la présence de certains oligo-éléments comme le soufre, le molybdène et le fer qui réduisent la sensibilité au cuivre. D'autre part, si un semis est programmé dans les interrangs, préférez les variétés fourragères à celles typées pour l'engazonnement. Ces dernières sont en effet susceptibles de produire des mycotoxines entraînant des problèmes sanitaires.

## Pommes : à consommer sans modération

La pomme n'est pas acidogène. Les mesures de diarrhées réalisées en début et fin de période de pâturage<sup>1</sup> témoignent d'un transit intestinal légèrement accéléré mais sans désagrément majeur en termes de bien-être animal (voir tableau). Par ailleurs, les pommes sont riches en énergie avec 1,05 UFL, 15 g de PDIN et 15 g de PDIE par kg de matière sèche.

### OBSERVATION DU TRANSIT INTESTINAL

(mesures réalisées après 7 jours de pâturage)

Indice de diarrhée	Entrée de pommeraie	Sortie de pommeraie
Nombre de brebis	57	57
0 (aucune trace de diarrhée)	100 %	84,2 %
1 (légère diarrhée)	-	15,8 %
2 (forte diarrhée)	-	-

Source : CIIRPO 2019

#### POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIIRPO / Institut de l'Élevage  
Tél. : 06 45 32 24 87 ou [laurence.sagot@idele.fr](mailto:laurence.sagot@idele.fr)
- Sites internet : [www.inn-ovin.fr](http://www.inn-ovin.fr) / [ciirpo.idele.fr](http://ciirpo.idele.fr)

06/2021

Document réalisé avec le soutien financier de :



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

## UN PÂTURAGE D'OCTOBRE À FIN FÉVRIER

C'est-à-dire de la fin de la récolte jusqu'au début de gonflement des bourgeons.

## SUR VERGERS À HAUTES TIGES

Le pâturage est possible de décembre à août.

### ➔ EN RÉSUMÉ

Les points clés pour ne pas que les brebis endommagent les arbres :

- Veiller à ce que la ressource en herbe soit suffisante,
- Ne pas mettre de béliers ni de jeunes animaux sous les pommiers,
- Ne pas les inciter à stagner sur une zone, en les complétant en foin ou concentré par exemple,
- Le risque de dégât est majoré par temps pluvieux.

Plus d'infos sur [www.ciirpo.idele.fr](http://www.ciirpo.idele.fr) et [www.inn-ovin.fr](http://www.inn-ovin.fr)

DES FICHES TECHNIQUES, DES VIDÉOS...

<sup>1</sup>Fiche réalisée dans le cadre du projet Brebis\_Link piloté par la chambre d'agriculture de la Dordogne à partir de 2 essais à l'EPLFPA de Saint Yrieix la Perche (87) et d'enquêtes.